

Table des matières

Introduction	3
Considérations envers la COVID	4
Journée du Vote étudiant	5
Méthodes de scrutin	6
Lignes directrices suggérées	8
Exigences relatives au Vote étudiant	10
Bulletins de vote correctement marqués	13
Transmission des résultats	15
Relations avec les médias	16
Modèle de carte d'identification de l'électeur	17
Insignes des officiers électoraux	18
Feuilles de comptage	19

Introduction

Ce manuel est destiné à vous aider à organiser la journée du Vote étudiant dans votre école. Dans les pages suivantes, vous trouverez des suggestions sur la façon de coordonner le vote à l'aide de bulletins de vote papier et des instructions pour soumettre vos résultats.

Si le vote par bulletin papier n'est pas possible, veuillez contacter l'équipe de CIVIX pour discuter des options de vote en ligne.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.



Il existe plusieurs méthodes possibles pour organiser la Journée du Vote étudiant dans votre école, mais dans tous les cas, une participation généralisée est fortement recommandée. En pratiquant maintenant, les élèves seront plus enclins et préparés à participer au processus électoral à l'avenir.

Certaines des méthodes de vote suggérées ont été légèrement adaptées en raison de la pandémie de COVID-19. Cependant, veuillez utiliser votre meilleur jugement et consulter l'administration de votre école pour déterminer une approche qui fonctionnera le mieux pour votre école tout en permettant une distanciation physique.

Assurez-vous d'avoir ce matériel à votre disposition la journée du Vote étudiant :

- Urnes**
- Isoloirs**
- Bulletins de vote**
- Relevé du scrutin (formulaire de rapport)**
- Scellé ou ruban adhésif**

Vous devez fournir vos propres sceaux ou votre propre ruban adhésif pour fermer les urnes et veiller à ce qu'elles ne soient pas manipulées pendant le processus du vote.

Considérations envers la COVID

Vous trouverez ci-dessous certaines considérations entourant la tenue du vote avec du matériel physique :

- Demandez à chaque classe de coordonner son propre vote pour éviter les grands rassemblements ou les mélanges d'élèves de différentes classes ou cohortes.
- Assurez-vous de faire respecter la distanciation physique si vous avez recours à un bureau de scrutin fixe. Ajoutez des marqueurs sur le sol si possible.
- Demandez aux élèves d'utiliser leurs propres crayons ou stylos pour marquer leur bulletin de vote.
- Vous pouvez faire voter les élèves à leur bureau pour éviter les déplacements et les contacts rapprochés.
- Les enseignants peuvent compter les bulletins ou le personnel électoral peut se limiter à un petit groupe d'élèves.
- Demandez aux employés électoraux de porter un masque si possible.
- Utilisez des gants pour compter les bulletins et/ou attendez quelques heures avant de les manipuler.

Assurez-vous également de vérifier auprès de l'administration de votre école si toutes les activités sont menées conformément aux exigences les plus récentes en matière de santé et de sécurité.

Si vous avez des questions ou des préoccupations sur la façon dont le matériel ou les activités pourraient être adaptés afin de répondre aux exigences particulières de votre école, veuillez communiquer avec notre équipe.

Journée du Vote étudiant

Si possible, nous vous suggérons de tenir votre Journée du Vote étudiant avant la journée officielle du scrutin.

Les résultats devront être rapportés à CIVIX avant 14 h, le lundi, 10 mai.

Le vote et la soumission de vos résultats dans les délais impartis donnent à CIVIX le temps de préparer la plateforme de résultats et les annonces médiatiques. Cela permet également aux élèves de partager leur enthousiasme avec leurs familles et d'encourager la participation électorale.



Méthodes de scrutin

Les méthodes de scrutin suivantes ont pour but de vous aider à organiser le vote. Vous pouvez choisir une ou plusieurs de ces suggestions ou élaborer une méthode qui fonctionne pour votre école.

Méthode A : VOTE PAR CLASSE (bureau de scrutin fixe)

Les membres du personnel enseignant amènent leurs classes au(x) bureau(x) de scrutin à des heures précises fixées à l'avance. On suggère de procéder par classe ou par année d'études afin d'éviter que des élèves votent plus d'une fois. Une fois que les élèves arrivent au bureau de scrutin, les membres du personnel électoral leur indiquent où faire la file pour voter. Cette méthode offre aux élèves l'expérience authentique d'une visite dans un bureau de scrutin. Envisagez la possibilité d'ouvrir davantage de stations afin que tous les élèves aient le temps de voter durant le temps alloué; sinon, songez à étaler le scrutin sur plusieurs jours.

Méthode B : VOTE LIBRE (bureau de scrutin fixe)

Le bureau de scrutin est ouvert toute la journée et les élèves ne peuvent voter que durant leurs temps libres. Une fois que les élèves sont au bureau de scrutin, les membres du personnel électoral leur indiquent où faire la file pour voter. Bien qu'il s'agisse là d'un mode de scrutin authentique, il tend à générer un taux de participation plus faible et un afflux d'électeurs sur une courte période, notamment entre les heures de cours et à l'heure du dîner. Envisagez la possibilité d'ouvrir davantage de bureaux de scrutin pour mieux gérer les périodes d'affluence.



Méthode C : VOTE EN SALLE DE CLASSE (bureau de scrutin en classe)

Avant le début des cours, distribuez les bulletins de vote aux enseignants titulaires dans chaque classe. En début de matinée, chaque titulaire remet les bulletins de vote aux élèves de sa classe. Ceux-ci votent aussitôt et l'enseignant recueille les bulletins de vote peu après. Avant la fin du cours, le personnel électoral viendra chercher, dans chaque classe, les bulletins de vote qui auront été recueillis dans une urne ou dans une enveloppe. Les urnes et/ou les enveloppes sont emmenées dans une salle fermée à clé, où les bulletins de vote seront comptés immédiatement ou plus tard dans la journée. Cette méthode a l'avantage d'être rapide et facile, car elle peut se faire en quelques minutes en début de journée. Par contre, elle ne procure pas aux élèves l'expérience d'une visite au bureau de scrutin. Pensez à proposer une autre méthode de scrutin aux élèves qui ne voient pas leur enseignant titulaire en début de journée.

Méthode D : Bureau de scrutin ITINÉRANT (bureau de scrutin en classe)

Durant le premier cours de la journée, le personnel électoral se déplace d'une classe à l'autre avec le matériel électoral. Cette méthode fonctionne généralement bien avec trois agents électoraux par groupe. Une fois que chaque classe a voté, on conserve toutes les urnes dans une salle fermée à clé, où les bulletins de vote seront comptés immédiatement ou plus tard dans la journée. Cette méthode permet d'éviter les longues files d'attente, les retards et les perturbations causées par le déplacement de classes entières. Organisez-vous pour aménager suffisamment de bureaux de scrutin itinérants afin que tous les élèves puissent voter durant une période de la journée. Il est conseillé de prévoir environ 15 minutes par classe pour le vote.



Lignes directrices suggérées

Rôles pour la journée du Vote étudiant

Habituellement, il est proposé aux élèves de jouer les rôles des officiers électoraux pour leur offrir une meilleure expérience du processus électoral. Cependant, en raison de la pandémie, il est suggéré que les rôles soient réduits au minimum. Voici un résumé des rôles clés dans une élection.

- Les **superviseurs du scrutin** sont les officiers responsables de la conduite de l'élection étudiante et s'assurent que le vote se déroule de manière efficace, ordonnée et conviviale en tout temps.
- Les **officiers électoraux** sont le personnel du bureau de vote:
 - **Responsable de la liste électorale:** chargé de rayer les électeurs de la liste électorale;
 - **Responsable de la remise des bulletins de vote:** chargé de fournir les bulletins de vote aux électeurs;
 - **Officier des urnes:** chargé de surveiller les urnes et de vérifier les initiales du bulletin de vote avant qu'il ne soit déposé dans l'urne;
 - **Responsable du dépouillement:** responsable du dépouillement des bulletins et du remplissage de la feuille de décompte des votes.
- **Représentants des candidats** : il s'agit des personnes nommées par un candidat pour agir comme observateur du processus électoral le jour de l'élection. Dans le cas du Vote étudiant, le chef d'équipe peut nommer un scrutateur pour chaque candidat ou chaque course. Les scrutateurs peuvent également être présents lors du décompte des bulletins, mais ils ne doivent en aucun cas manipuler les bulletins.
- **Chef d'équipe du Vote étudiant** (un enseignant) : personne officiellement chargée d'assurer la liaison entre l'école et CIVIX. Elle est responsable de superviser l'ensemble du processus.

Si vous demandez aux élèves d'assumer les rôles d'employés électoraux, pensez à fournir des badges d'identification (reportez-vous à la page 17 pour les modèles).

Création et utilisation d'une liste électorale

On recommande d'avoir une liste électorale dans les écoles qui utilisent un bureau de scrutin fixe, ce qui donnera au scrutin le réalisme voulu et permettra de s'assurer que les élèves ne votent qu'une fois.

Pour créer une liste électorale par classe, il suffit d'avoir une copie supplémentaire de la feuille de présence de chaque classe.

Comme avec une véritable liste électorale, lorsque l'élève a reçu son bulletin de vote, l'officier électoral raye le nom de l'élève de la liste électorale pour indiquer qu'il a participé à l'élection.

Bulletins de vote

Les bulletins de vote de Vote étudiant intègrent tous ou certains des candidats se présentant à divers postes lors de vos élections locales (par exemple, maire, conseiller, conseiller en éducation).

Si votre bulletin de vote inclut plusieurs courses électorales, vous devriez préciser aux élèves les courses pour lesquelles ils peuvent voter et les orienter vers celles qui sont applicables pour eux.

On peut également indiquer aux élèves les courses pour lesquelles ils peuvent voter en surlignant le titre de chacune ou le numéro de district ou quartier.

On recommande vivement au chef d'équipe (ou au responsable du scrutin nommé) d'apposer ses initiales au verso de chaque bulletin de vote avant la journée du Vote étudiant, ce qui attestera du caractère officiel des bulletins de vote de votre école et assurera un processus sécuritaire. Cela peut être effectué longtemps à l'avance pour éviter que le papier ne soit manipulé par plusieurs personnes en peu de temps, ou vous pouvez utiliser des gants.

Exigences relatives au Vote étudiant

Voici une liste des procédures à suivre la journée du Vote étudiant, peu importe la méthode de scrutin choisie.

Avant de commencer

- Aucune publicité électorale n'est permise au bureau de scrutin ni sur les personnes qui y travaillent. Cette mesure vise à assurer un environnement entièrement impartial.

Scellage des urnes

- Dès que l'urne est assemblée, le responsable du scrutin en montre l'intérieur aux officiers du scrutin et aux scrutateurs pour que tout les officiers électoraux puissent s'assurer que la boîte est vide ;
- Les urnes sont closes à l'aide de scellés ou de ruban adhésif ;
- Le chef d'équipe appose ses initiales sur le ruban ou les scellés pour montrer qu'il a autorisé l'utilisation de l'urne au bureau de scrutin.



Réception d'un bulletin de vote au bureau de scrutin

- Lorsqu'un électeur demande un bulletin de vote au bureau de vote, le responsable de la remise du bulletin de vote plie un bulletin en trois;
- Le responsable de la remise des bulletins de vote vérifiera que le bulletin de vote a été initialisé par le chef d'équipe (ou le superviseur du scrutin désigné) et remettra le bulletin de vote plié à l'électeur;
- L'électeur prendra le bulletin de vote derrière un écran de vote pour le déplier en privé, marquer le bulletin de vote comme il le souhaite et replier le bulletin de vote;
- L'électeur remettra le bulletin de vote marqué à l'officier de l'urne qui surveillera l'urne;
- Sans déplier le bulletin de vote, l'officier des urnes vérifiera que les initiales du chef d'équipe sont visibles sur le bulletin de vote;
- Le responsable de l'urne retournera le bulletin de vote vérifié à l'électeur, qui déposera le bulletin de vote dans l'urne;
- Dans le cas où un électeur déchire un bulletin de vote ou fait une erreur sur son bulletin, l'électeur peut retourner le bulletin et en demander un nouveau. Le premier bulletin de vote sera déclaré bulletin de vote annulé, et le responsable de l'émission du bulletin de vote inscrira «annulé» au dos du bulletin de vote et le gardera sur le côté.



Dépouillement

- Le chef d'équipe vérifie que chaque urne demeure scellée par la bande de ruban adhésif sur laquelle il avait apposé ses initiales et que ni l'urne ni le scellé n'ont été endommagés, avant l'ouverture du bureau de scrutin ;
- On coupe le ruban adhésif et les officiers électoraux ouvrent les urnes afin de compter les bulletins ;
- Les scrutateurs peuvent être présents pour observer le dépouillement se dérouler de façon juste.
- Les bulletins seront séparés, comptés et enregistrés comme accepté, rejeté ou annulé :

ACCEPTÉ - Un bulletin qui a été correctement marqué pour chaque mandat (voir page 13). Dans la plupart des cas, il y aura plus d'une course sur le bulletin de vote. Par conséquent, une section du bulletin de vote peut être déclarée valide et une autre section rejetée.

REJETÉ - Un bulletin qui n'a pas été correctement marqué et qui a été déclaré invalide par le scrutateur (voir page 14). Une section du bulletin de vote peut être déclarée valide et l'autre rejetée.

ANNULÉ - Un bulletin de vote qui a été gardé hors de l'urne parce qu'il a été marqué ou déchiré par erreur et échangé contre un nouveau.

- En raison de la composition des bulletins de vote locaux et du nombre de courses, nous vous suggérons de compter une course à la fois. Une fois tous les bulletins dépouillés pour une seule course, vous pouvez passer à la suivante. Le processus de dépouillement est plus long que lors des élections provinciales ou fédérales.
- Les bulletins contestés peuvent être laissés au chef d'équipe qui les catégorisera selon les critères de validité d'un bulletin de vote.
- Les bulletins de vote ne sont pas recomptés à moins que le chef d'équipe n'ordonne un nouveau décompte pour confirmer les totaux obtenus.
- Vous pouvez utiliser une feuille de comptage pour vous aider à calculer le nombre de votes (page 19).

Relevé du scrutin

- Inscrivez, sur le relevé du scrutin, tous les votes comptés dans votre école la journée du Vote étudiant ;
- Cela doit inclure tous les bulletins de vote acceptés, rejetés et annulés ;
- Le chef d'équipe vérifiera les résultats et approuvera le relevé en le signant ;
- Le relevé signé constitue le résultat officiel de l'élection à votre école.
- Veuillez conserver le relevé du scrutin pendant un mois suivant l'élection du Vote étudiant, au cas où vos résultats devraient être vérifiés par CIVIX.

Bulletins de vote correctement marqués

Bulletin accepté

Pour qu'un bulletin de vote soit compté comme un vote valide, il faut qu'on y lise clairement le choix de l'électeur. L'électeur doit marquer à sa manière, mais clairement, le cercle situé vis-à-vis du nom du candidat sélectionné, pour chaque course qui s'applique.

Voici des exemples de bulletins de vote correctement marqués :

- le cercle est coché ;
- le cercle est marqué d'un X ;
- le cercle porte une autre marque ;
- le cercle est rempli.

Veuillez noter que les élèves peuvent voter pour plus d'un candidat s'il s'agit d'une course où plusieurs candidats sont élus (p. ex. cinq membres du conseil élus par l'ensemble des électeurs, deux membres du conseil dans un district ou quartier).

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input checked="" type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / indépendant	<input type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input checked="" type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / indépendant	<input type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / indépendant	<input checked="" type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input checked="" type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / indépendant	<input type="radio"/>

Bulletin rejeté

Un bulletin de vote n'est pas compté dans le total des voix d'un candidat s'il n'indique pas clairement le candidat sélectionné.

Voici des exemples de cas de bulletins de vote rejetés :

- l'électeur a choisi plus de candidats qu'il n'était autorisé à le faire sur son bulletin de vote (p. ex. l'électeur a sélectionné deux candidats, alors qu'il n'y avait qu'un seul candidat à élire dans le cadre de cette course). Le bulletin de vote est rejeté même si l'électeur a utilisé différentes façons pour marquer son bulletin de vote, par exemple, un crochet pour un candidat et un X pour un autre ;
- la façon dont le bulletin de vote a été marqué permet d'identifier l'électeur ;
- l'électeur laisse son bulletin blanc.

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	①
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	②
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	③
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	④

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

Transmission des résultats

Étape 1 : Sélectionner sa méthode de transmission des résultats

A Au téléphone

Contactez l'équipe de CIVIX au 1-866-488-8775 pour transmettre les résultats de votre école.

B En ligne

Visitez <http://voteetudiant.ca/vote/nblocal2021> et suivez les consignes pour soumettre les résultats de votre école.

Étape 2 : Entrer ou fournir son identifiant d'école et son code du scrutin

Votre identifiant d'école et votre code du scrutin se trouvent sur votre relevé du scrutin. Ces codes permettent, à vous ou à un membre de l'équipe de CIVIX, d'accéder à l'information sur votre école et votre municipalité.

Étape 3 : Transmettre ses résultats

À l'aide du Relevé du scrutin et d'un bulletin de référence, rapportez le nombre de votes pour chaque candidat et le nombre de bulletins de vote rejetés ou refusés. Veuillez revoir les définitions fournies en page 12.

REMARQUE SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS :

Nous vous demandons, ainsi qu'à vos élèves, de garder les résultats confidentiels jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin provinciaux officiels (le lundi, 10 mai).

Le respect de cette exigence est très important afin que la divulgation des résultats du Vote étudiant n'ait lieu qu'au moment fixé et ne nuise en aucune façon à l'élection générale. En effet, une divulgation précoce des résultats pourrait influencer l'issue du vote.

Toute école qui divulguera prématurément ses résultats au public sera radiée des feuilles de résultats et suspendue indéfiniment de la participation à de futures élections.

Relations avec les médias

Il n'est pas nécessaire d'informer les médias de votre participation au Vote étudiant. Vous êtes toutefois libre d'envisager cette option. Veuillez toutefois consulter d'abord les politiques de l'administration de votre école à ce sujet.

Bien que les médias ne puissent pas visiter votre école pendant la pandémie de COVID-19, les médias peuvent vouloir publier des photos de la journée du Vote étudiant ou mettre en place des entrevues virtuel avec vous ou vos élèves. Si vous souhaitez que la presse fasse un reportage sur vous et vos élèves, contactez l'équipe de CIVIX à salut@civix.ca ou en composant le 1-866-488-8775.

Sinon, vous et vos élèves pouvez communiquer directement avec des membres de la presse locale et prendre les dispositions nécessaires :

- Tissez des liens dès le début de la campagne. Les journalistes ont tendance à aimer suivre les progrès d'une école ou d'une classe locale.
- Demandez aux équipes de rédaction de publier des éditoriaux et des chroniques rédigés par les élèves.
- Offrez de partager vos propres photos ou vidéos pour être publiées.

Nous vous recommandons fortement d'informer CIVIX de toutes activités médiatiques. Assurez-vous toujours que les autorisations médiatiques ont été signés à l'avance par les élèves qui apparaîtront sur les photos.

Rappelez-vous : peu importe la relation que vous avez avec les médias locaux, ne divulguez pas les résultats du scrutin tenu à l'école avant la fermeture des bureaux de scrutins officiels.



IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

NOM : _____

CLASSE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

SIGNATURE _____



CARTE D'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

NOM : _____

CLASSE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

SIGNATURE _____



SUPERVISEUR DU SCRUTIN

NOM _____



VOTE ÉTUDIANT 2021

OFFICIER DU SCRUTIN

NOM _____



VOTE ÉTUDIANT 2021

REPRÉSENTANT

NOM _____

NOM DU CANDIDAT _____

Feuille de comptage

5				5			5		
10				10			10		
15				15			15		
20				20			20		
25				25			25		
30				30			30		
35				35			35		
40				40			40		
45				45			45		
50				50			50		
55				55			55		
60				60			60		
65				65			65		
70				70			70		
75				75			75		
80				80			80		
85				85			85		
90				90			90		
95				95			95		
100				100			100		
105				105			105		
110				110			110		
115				115			115		
120				120			120		
125				125			125		
130				130			130		
135				135			135		
140				140			140		
145				145			145		
150				150			150		
155				155			155		
160				160			160		
165				165			165		
170				170			170		
175				175			175		
180				180			180		
185				185			185		
190				190			190		
195				195			195		
200				200			200		

Feuille de comptage

5				5				5	
10				10				10	
15				15				15	
20				20				20	
25				25				25	
30				30				30	
35				35				35	
40				40				40	
45				45				45	
50				50				50	
55				55				55	
60				60				60	
65				65				65	
70				70				70	
75				75				75	
80				80				80	
85				85				85	
90				90				90	
95				95				95	
100				100				100	
105				105				105	
110				110				110	
115				115				115	
120				120				120	
125				125				125	
130				130				130	
135				135				135	
140				140				140	
145				145				145	
150				150				150	
155				155				155	
160				160				160	
165				165				165	
170				170				170	
175				175				175	
180				180				180	
185				185				185	
190				190				190	
195				195				195	
200				200				200	